

BULLETIN EUROPEEN DU MONITEUR

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE LA CONSTRUCTION ET DES SERVICES ASSOCIES

Concession

Six candidats pour la concession Douro Interior. L'appel d'offres pour la concession-construction de cinq tronçons d'autoroute de l'IP2 et trois de l'IC5 du nord est du Portugal a suscité les cinq candidatures suivantes : "Rodoviário Douro" (mené par l'Espagnol Iridium), "Vianordeste" (mené par le Français Eiffage), "Estradas Douro Interior" (mené par le Portugais Brisa), "Estradas do Douro Interior" (mené par le Portugais Somague, groupe Sacyr), "Auto-Estrada XXI" (mené par le Portugais Soares da Costa), et "AENOR - Douro Interior" (mené par le Portugais Mota-Engil). Deux seront retenus pour la phase suivante de négociations. La concession Douro Interior représente un investissement de 520 millions d'€.

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

Reach : le compte à rebours commence. La réglementation européenne sur les substances chimiques entre dans une phase concrète : les produits doivent être pré-enregistrés avant fin 2008 – *page 2*

Les architectes européens s'engagent dans le développement durable. Le Conseil des architectes d'Europe (CAE) vient d'adopter une "Déclaration de Bruxelles". Il y plaide pour une approche intégrée de la durabilité – *page 3*

Le transport de marchandises progresse. L'augmentation est de 5 % dans l'Europe à 27 sur un an, tant pour la voie routière que ferroviaire. Mais le mode dominant reste de loin la route, avec 73% de parts de marché – *page 5*

La construction allemande plus chère. Les prix devraient encore augmenter de 2,5 % entre 2008 et 2009, selon la fédération des majors du BTP. En cause, la hausse continue du prix des matériaux – *page 6*

Concours d'urbanisme pour le quartier européen de Bruxelles. L'objectif est de donner au quartier européen une identité. Mais aussi de le transformer en "écoquartier" réunissant bureaux, logements et espaces de loisirs – *page 6*

Espagne : plan d'urgence pour le BTP. Au regard de l'importance du secteur dans l'économie nationale, touchée de plein fouet par la crise financière internationale, la nouvelle équipe de Zapatero va prendre des mesures – *page 7*

Grande-Bretagne : c'est parti pour Crossrail ! Les deux premiers appels d'offres pour la construction de cette liaison ferroviaire est-ouest de Londres viennent d'être publiés au Journal officiel de l'Union européenne – *page 8*

Permis de construire pour le siège bruxellois de l'Otan. La maquette du projet de bâtiment, qui coûtera 1,4 milliard d'€, a été officiellement présentée aux instances dirigeantes lors du Sommet de Bucarest – *page 10*

Infrastructures : Strabag prend pied en Suède. En rachetant Oden Anläggningsentreprenand, qui réalise un chiffre d'affaires de 110 millions d'€, le major autrichien montre ses ambitions sur ce marché concurrentiel – *page 12*


Un bon millésime 2007 pour Egis. Si sa rentabilité faiblit, le groupe d'ingénierie français a connu une bonne activité en 2007. Il réalise la moitié de son chiffre d'affaires à l'international et compte pousser l'avantage – *page 12*

Orco à Berlin et Prague. Le promoteur luxembourgeois a acquis d'importants terrains dans le centre-ville de Berlin et de Prague, pour des complexes immobiliers à construire en 2009 et 2010 – *page 14*

Euro 2012 : Pologne et Ukraine, un attelage inégal. Lors d'un séminaire organisé par UbiFrance, le 2 avril dernier, sur les marchés de championnat d'Europe de football, les officiels polonais et ukrainiens ont montré que les deux pays n'étaient pas au même stade d'avancement – *page 17*

RUBRIQUES

EN DIRECT DE BRUXELLES	2
<i>A suivre</i>	4
LES MARCHÉS	5
<i>A noter</i>	9
PROJETS ET CONTRATS	10
LES ENTREPRISES	12
<i>A suivre</i>	14
<i>Carnet</i>	15
TEXTES OFFICIELS	16
DOCUMENT SPÉCIAL	17
<i>Euro 2012</i>	

 **REACH : LE COMPTE À REBOURS COMMENCE.** Les droits et redevances qui seront perçus pour l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques dans le cadre des nouvelles procédures d'enregistrement prévues par le règlement Reach n°1907/2006 (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, et restrictions applicables à ces substances, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2007) ont été publiées au Journal officiel. Ces redevances s'appliqueront à partir du 1^{er} juin, date à partir de laquelle les entreprises doivent commencer à faire enregistrer les 30 000 substances chimiques actuellement utilisées en Europe (sauf si elles ont procédé à un enregistrement préalable). Cette obligation d'enregistrement (gratuite) s'applique à toutes les entreprises établies dans l'UE qui produisent ou importent des substances chimiques sur le territoire de l'UE, si la quantité produite ou importée de la substance en cause atteint ou dépasse 1 t/an. Elle permettra de faciliter les échanges d'information sur les substances chimiques afin de diminuer les besoins en essais, et les coûts globaux du dispositif, explique la Commission européenne. De manière générale, les entreprises qui souhaitent bénéficier d'un échelonnement des délais d'enregistrement (2010, 2013 ou 2018) doivent procéder à l'enregistrement préalable de leurs substances chimiques entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre. Le fabricant ou l'importateur d'une substance chimique qui n'aura pas procédé à cet enregistrement préalable ne pourra en poursuivre la fabrication ou l'importation sans avoir introduit un dossier d'enregistrement. De leur côté, les utilisateurs ne pourront continuer à utiliser les substances qui n'auront pas fait l'objet d'un enregistrement ou d'un enregistrement préalable par leur fournisseur.

Commentaire. La redevance d'enregistrement de base ira de 1 600 € pour les substances produites en quantités inférieures à 10 t à 31 000 € pour celles produites en quantités supérieures à 1 000 t. Des réductions de 30 à 90 % seront accordées aux PME, tandis que les entreprises qui coopéreront entre elles pour leurs enregistrements bénéficieront de 25 % de remise. Les principaux droits et redevances seront payables à l'Agence européenne ECHA basée à Helsinki lors de l'introduction et de la mise à jour des dossiers d'enregistrement, et en relation avec la présentation d'une demande d'autorisation ou d'un rapport d'examen

Voir http://ec.europa.eu/enterprise/reach/events_en.htm et <http://echa.europa.eu/>

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : LES ENTREPRISES VEULENT UNE RÉGLEMENTATION RENFORCÉE.

L'Alliance européenne des entreprises pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments (EuroACE), qui regroupe une vingtaine d'entreprises de matériels et services d'économie d'énergie, a adopté une position qui chiffre le potentiel d'économies d'énergie à 45 millions de t de CO₂ d'ici à 2010 dans l'UE15. Alors que la Commission envisage de réviser prochainement cette directive, EuroACE plaide pour élargir le champ d'action de la directive adoptée en 2002 sur l'efficacité énergétique des bâtiments en supprimant son article 6 qui exclut la rénovation des bâtiments de moins de 1 000 m² (la directive ne couvrirait aujourd'hui, selon EuroACE, que 10 % des émissions de CO₂ liées au chauffage des bâtiments). EuroACE demande également que des objectifs nationaux soient définis pour des bâtiments à très faible consommation énergétique. Actuellement, note EuroACE, seulement sept Etats membres disposent d'une définition officielle de ce concept et l'ont retenu comme objectif dans leur réglementation nationale pour les bâtiments nouveaux ou rénovés. Les Etats membres devraient aussi être tenus, selon EuroACE, de développer des stratégies nationales pour la rénovation des bâtiments existants et de veiller à ce que le secteur public montre l'exemple.

QUALITÉ DE L'AIR : ADOPTION DE LA DIRECTIVE. La directive sur la qualité de l'air a été formellement adoptée le 14 avril par le Conseil des ministres. Elle établit, pour la première fois, des valeurs limites contraignantes pour les particules les plus fines (PM 2,5). Cette nouvelle réglementation fixe des normes et des dates butoir pour la réduction des concentrations de particules fines, qui, au même titre que les particules plus grosses connues sous le code PM10 et déjà réglementées, comptent parmi les polluants les plus dangereux pour la santé humaine. Elle impose notamment une valeur cible indicative de 25 microgrammes/m³ à partir de 2010, qui deviendrait contraignante en 2015, ainsi qu'une valeur indicative de 20 microgrammes /m³ en 2020.

Commentaire. Cette directive est l'une des mesures phares de la stratégie thématique en matière de pollution atmosphérique adoptée par la Commission en septembre 2005. Elle fusionne quatre directives et une décision du Conseil en une unique directive sur la qualité de l'air. Et sera publiée au Journal officiel en mai, en même temps qu'une déclaration de la Commission concernant le calendrier d'adoption d'autres mesures de lutte contre les émissions provenant de diverses sources.

FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL : RECOURS JUDICIAIRES FRANÇAIS. L'Union sociale pour l'habitat (USH) a décidé d'appuyer les recours en annulation introduits par l'Etat Français (T 279/07), les Caisses d'Epargne (T-289/07) et la Banque postale (T- 345/07) devant le Tribunal de première instance de la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE) en qualité de tiers intéressé contre la décision communautaire de suppression des droits spéciaux liés au services d'intérêt économique général (SIEG) de financement du logement social. L'USH ne partage pas les conclusions du test de proportionnalité et de nécessité qui ont conduit la Commission européenne à adopter sa décision de suppression de ces droits spéciaux, jugés non nécessaires au bon accomplissement des missions d'intérêt général de financement du logement social et d'accessibilité bancaire. Au contraire, l'USH considère que ces droits spéciaux sont nécessaires à l'imposition de l'obligation de service public consistant à affecter l'intégralité des fonds collectés sur les Livrets A au financement du logement social par la Caisse des Dépôts et Consignations. Voir <http://www.union-habitat.org>

ARCHITECTURE ET QUALITÉ DE VIE : UNE DÉCLARATION POUR PRENDRE DATE

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) a organisé une conférence qui a eu lieu à Bruxelles le 10 avril sur le thème "Dessiner l'avenir : Marché de qualité de vie". Plus de 400 responsables politiques, élus locaux, administrateurs, représentants de l'industrie et professionnels européens y ont dialogué et établi l'agenda de l'environnement bâti de demain.

"L'architecture est confrontée à un défi. Livrer des éléments architecturaux de qualité à des prix les moins élevés possible", a indiqué Juhani Katainen, président du CAE, en ouvrant cette conférence de très haut niveau. "Le développement durable est un challenge qui nécessite une approche holistique et intégrée impliquant les architectes mais aussi les ingénieurs, les citoyens...", a-t-il poursuivi.

Pourtant, les efforts du CAE (contribution à la préparation de la Charte de Leipzig sur la Ville européenne durable, rapports du Parlement européen sur le logement...) et d'autres initiatives telles que le Forum Européen des Politiques Architecturales (FEPA), commencent à porter leurs fruits. "Nous veillerons à ce que l'architecture soit mieux reconnue par les instances européennes. La présidence française mettra l'accent sur un certain nombre de priorités", a rappelé Jean Gautier, adjoint au directeur de l'architecture et du patrimoine. Parmi celles-ci : insister sur la fonction de synthèse de l'architecture, mettre l'accent sur une approche intégrée des partenaires impliqués, insister sur la valeur créatrice de l'architecture, inscrire l'architecture dans un cadre social (Fonds social européen), favoriser l'échange de bonnes pratiques, encourager les maîtres d'ouvrage publics pour montrer l'exemple, mettre l'accent sur l'importance de l'éducation à l'architecture (au niveau des jeunes mais aussi des adultes),...

Siim Kallas, vice-président de la Commission européenne, a évoqué la nouvelle approche intégrée adoptée par la

Commission pour ses bâtiments et qui inclut une politique architecturale (voir aussi p.6). Jean-Marie Beaupuy, Député européen et Président de l'Intergroupe Urban.Logement du Parlement européen, a apporté son soutien aux architectes en affirmant que "Nous avons besoin d'une approche plus cohérente des formes de gouvernance des villes, car cela contribuera à améliorer les normes sociales, culturelles et économiques des citoyens et l'Intergroupe présentera dès lors un rapport au Parlement européen en octobre sur l'introduction d'une approche intégrée".

S'inspirant de l'esprit de l'Accord de Bristol sur les communautés durables et de la Charte de Leipzig sur les villes européennes durables, et dans le contexte du concept de "Cohésion territoriale" dans le Traité de l'Union européenne, les participants à cette conférence ont adopté la Déclaration de Bruxelles, reproduite ci-dessous.

Déclaration de Bruxelles

"Un environnement bâti de grande qualité requiert une grande qualité dans la planification, la conception, la construction et la gestion – allant de pair avec une bonne coopération entre architectes, autres professionnels, élus locaux et citoyens. Une vision à long terme de l'environnement bâti doit reconnaître l'importance des quatre piliers qui constituent le cadre de base du développement durable.

● **Pilier social**

Un véritable défi pour les professionnels dans le secteur de la construction réside dans leur capacité à capter la qualité et la 'beauté' et à les traduire en projets réalisés et en valeurs mesurables. Il est nécessaire de mieux comprendre pourquoi le marché ne répond pas complètement au souhait des citoyens de disposer d'un environnement bâti de grande qualité et aborder ces contraintes une à une. Une bonne conception est bénéfique pour tous les citoyens. Le rôle de la conception dans la réalisation d'une meilleure équité et

d'une plus grande justice doit être exploré par le biais de projets pilotes et par les meilleures pratiques.

● **Pilier économique**

Les villes de demain ne pourront être considérées comme étant des réussites que si elles répondent aux besoins légitimes et aux souhaits responsables des gens. Il convient d'anticiper les véritables besoins des citoyens et d'imaginer des solutions viables à long terme pour y répondre, les aspects économiques faisant l'objet de décisions sur la base du coût du cycle de vie. Les gouvernements doivent réellement, et d'urgence, assumer leurs responsabilités et considérer qu'il n'est pas acceptable de privatiser la politique publique. C'est particulièrement le cas dans les domaines où le marché n'arrive pas à produire de bons résultats. En particulier, il conviendrait de réformer les procédures d'adjudication des marchés publics en faisant de la qualité le principal objectif qui doit primer sur le moins disant.

● **Pilier environnemental et durabilité**

Concevoir pour l'avenir est une vision à long terme. Tous les professionnels de l'environnement bâti doivent reconnaître que la durabilité est essentielle. Un défi auquel il faut répondre est la nécessité de rénover nos villes, de concevoir des politiques et des techniques à l'échelle du défi qui permettront un avenir durable de nos villes. La gouvernance et les processus de prise de décision qui aboutissent à la création de l'environnement bâti doivent adopter une approche intégrée s'inspirant de tous les domaines qui affectent la qualité de vie de tous les citoyens au quotidien.

● **Pilier culturel**

Dans un contexte de mondialisation de l'environnement, la qualité culturelle et la diversité procurent un dynamisme, une identité, un caractère et un réel attrait aux lieux – qui s'accompagnent d'avantages économiques, sociaux et environnementaux. Nous devons reconnaître, défendre et promouvoir notre identité européenne".

LE SMALL BUSINESS ACT EUROPÉEN REPORTÉ ? Les ministres européens chargés de la compétitivité ont évoqué le "Small Business Act" (SBA) européen lors de leur réunion informelle de Brdo. Les pays libéraux (Royaume-Uni, Suède) soutiennent une politique moins réglementée à l'égard des PME lors de la réunion, alors que la France par exemple réclame une plus grande marge en ce qui concerne les aide d'Etat aux entreprises. Pourtant, la Commission pourrait reporter le lancement d'une initiative prévue jusqu'ici le 11 juin prochain et qui entend stimuler le potentiel de croissance et d'emploi des PME. Elle attendrait début juillet pour présenter sa communication sur le SBA et y annexer des propositions législatives, portant notamment sur le statut de société privée européenne (SPE).

Commentaire. La Slovénie, qui préside actuellement l'Union, accueillera les 3 et 4 juin une conférence sur la politique des Etats membres en matière de PME.

CLIMAT : LA CONTRIBUTION DU NUCLÉAIRE SOULIGNÉE. Le commissaire européen à l'Energie, Andris Piebalgs, a souligné le rôle joué par l'énergie nucléaire dans la transition vers une économie à faible consommation de carbone lors de l'ouverture de la European Nuclear Assembly (ENA) le 15 avril dernier. "De nouvelles centrales nucléaires doivent être construites et la durée de vie des centrales existantes doit être prolongée afin de réaliser les objectifs d'approvisionnement en électricité de 2030", a-t-il déclaré. La Commission examine le moyen de régler des problèmes liés au financement et aux autorisations de centrales nucléaires. Bruxelles relève en effet que l'UE aura "besoin d'investissements substantiels" pour remplacer ses vieilles centrales nucléaires, dont beaucoup arriveront en fin de vie avant 2030. "Mais nous avons besoin de renforcer la coopération entre les Etats membres de l'UE sur les problèmes liés à la sûreté et à la sécurité des installations nucléaires, et au traitement des déchets", a-t-il indiqué. Voir <http://www.ena2008.org>

Commentaire. A quelques semaines du début de sa présidence de l'Union, cette prise de position ne peut que satisfaire la France, qui a appelé à nombreuses reprises à ce que le nucléaire soit davantage pris en compte dans le plan climat européen.

ENTREPRISES INTERNATIONALES FORTEMENT CONSOMMATRICES D'ÉNERGIE : CONSULTATION.

La Commission européenne a lancé une consultation sur le sort qui sera réservé aux entreprises énergivores après 2013 pour les protéger contre le risque de délocalisation dans l'hypothèse où la communauté internationale ne parviendrait pas à conclure d'accord global sur la lutte contre le réchauffement climatique en 2009. Une première réunion a été organisée le 11 avril par les DG Entreprise et Environnement et des industriels notamment. Son objectif est de mettre au point une méthode qui permettra d'établir la liste des secteurs et sous-secteurs vulnérables en 2010 quand nous aurons une meilleure vue d'ensemble et des informations plus complètes.

À SUIVRE

Succès de la Convention des maires. Depuis son lancement fin janvier, la Convention des Maires a reçu le soutien de 140 collectivités locales et territoriales d'Europe. En adhérant à ce pacte, qui vise à faire participer directement les citoyens de l'UE à la lutte contre le réchauffement climatique, les collectivités, principalement des municipalités, s'engagent à aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2020.

Intermodalité : vers une révision de Marco Polo. Le programme Marco Polo II de promotion du transfert du transport de marchandises de la route vers des transports moins polluants va être revu. La Commission a lancé une consultation jusqu'au 30 mai. Elle pourrait doubler ses financements (1 à 2 € pour 500 t/km de fret transféré),

adapter les seuils d'éligibilité des projets, participer au montage des demandes de financement, etc. Voir <http://ec.europa.eu/transport/marcopolo/ipm/consultation.htm>

RTE : la pression monte sur les Etats. Les ministres des Transports qui se réuniront en conseil informel les 5 et 6 mai prochains à Brdo (Slovénie) débattront du financement des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T). Jacques Barrot, commissaire européen chargé des Transports l'a déjà indiqué à plusieurs reprises. Ce dernier lancera le débat sur la base d'une étude qui recense les contributions nationales aux 30 projets prioritaires du RTE.

La BEI va intervenir en Asie centrale. La Commission européenne a présenté au Conseil des ministres

une proposition de décision visant à établir l'éligibilité de cinq pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) aux financements de la Banque européenne d'investissement (BEI). Cette proposition prolonge la stratégie pour un nouveau partenariat avec l'Asie centrale adoptée par le Conseil européen en juin 2007.

Propriété intellectuelle : Forum des brevets. L'Office européen des brevets (OEB), la Commission européenne et la Présidence slovène de l'UE organisent les 6 et 7 mai prochains à Ljubljana, un Forum européen des brevets sur le thème du rôle de la propriété intellectuelle dans la lutte contre les changements climatiques. Voir http://www.epo.org/about-us/events/epf2008_fr.html

LES MARCHÉS

LE TRANSPORT DE MARCHANDISES PROGRESSE DE 5 %. Le transport de marchandises par les différents modes de communication intérieurs (rail, route, voies navigables intérieures et oléoducs) a augmenté de 5 % dans l'Union européenne à 27 (UE) en 2006 par rapport à 2005, atteignant 2 595 milliards de tonnes/km (tkm), selon les chiffres livrés par Eurostat. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en Grèce (+42 %), en Hongrie (+16 %) et en République tchèque (+13 %). Les plus fortes baisses ont concerné Chypre (-16 %), le Danemark (-8 %), l'Estonie et l'Irlande (-3 % chacun). En 2006, six États membres ont transporté les deux tiers du fret total de l'UE : l'Allemagne (517 milliards de tkm, +6 %), la France (283 milliards de tkm, +3 %), l'Espagne (264 milliards de tkm, +3 %), l'Italie (256 milliards de tkm, +4 %), la Pologne (208 milliards de tkm, +11 %) et le Royaume-Uni (206 milliards de tkm, +3 %). Le principal mode de transport de marchandises dans l'UE reste la route (73 % du total) suivie du chemin de fer (17 %), les 10 % restants étant répartis à parts égales entre les voies navigables intérieures et les oléoducs. Dans tous les États membres, le transport routier est le mode de transport de fret dominant, sauf en Estonie et en Lettonie où le transport ferroviaire représente respectivement 65 % et 54 % du total. Ensuite, c'est en Lituanie (38 %) et en Suède (36 %) que la part du transport ferroviaire est la plus élevée. En dehors de Chypre et Malte, c'est en Irlande (99 %), en Grèce (98 %), au Portugal (95 %) et en Espagne (92 %) que l'on trouve les plus fortes parts de fret routier. Les voies navigables intérieures représentent 31 % du transport de fret aux Pays-Bas, 14 % en Belgique, 12 % en Allemagne et 10 % en Roumanie. Le transport routier de marchandises a augmenté de 5 % dans l'UE entre 2005 et 2006, pour atteindre 1 887 milliards de tkm. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en Grèce (+43 %), en Lettonie (+28 %), en Hongrie (+21 %) et en République tchèque (+16 %). Les baisses les plus importantes ont été observées à Chypre (-16 %), au Danemark (-9 %), en Finlande (-7 %) et en Estonie (-5 %). Le fret ferroviaire a également progressé de 5 % dans l'UE en 2006, s'établissant à 435 milliards de tkm. Les plus fortes hausses ont eu lieu en Finlande (+14 %), au Luxembourg (+13 %), en Hongrie (+12 %) et en Autriche (+11 %), tandis que les baisses les plus importantes ont été enregistrées en Irlande (-32 %), en Lettonie (-15 %) et en Roumanie (-5 %).

Le transport de marchandises dans l'Union européenne en 2006

	Route		Rail		Total*	
	Milliards de tkm	Croissance 2006/2005, %	Milliards de tkm	Croissance 2006/2005, %	Milliards de tkm	Croissance 2006/2005, %
UE27	1 887,4	5,3	434,8	5,2	2 594,9	4,7
Belgique	43,0	-1,9	8,5	4,3	62,0	-0,1
Bulgarie	13,8	-4,2	5,4	4,5	20,3	-1,6
Rép. tchèque	50,4	15,9	15,7	5,9	68,5	12,9
Danemark	21,3	-8,8	1,9	-4,3	28,0	-7,8
Allemagne	330,0	6,4	107,0	12,1	516,8	6,3
Estonie	5,5	-4,8	10,4	-2,1	16,0	-3,0
Irlande	17,5	-2,6	0,2	-32,3	17,7	-3,0
Grèce	34,0	43,1	0,7	8,0	34,8	42,1
Espagne	241,8	3,7	11,6	0,0	263,5	3,4
France	211,4	3,0	40,9	0,5	283,2	2,9
Italie	220,4	4,1	24,2	6,2	255,9	4,0
Chypre	1,2	-16,4	-	-	1,2	-16,4
Lettonie	10,8	28,1	16,8	-14,9	31,2	-1,1
Lituanie	18,1	14,0	12,9	3,5	33,7	2,8
Luxembourg	8,8	0,0	0,4	12,5	9,6	1,0
Hongrie	30,5	21,2	10,2	11,8	45,2	16,1
Malte	0,5	0,0	-	-	0,5	0,0
Pays-Bas	83,2	-1,2	5,3	5,9	136,7	-0,5
Autriche	39,2	5,8	21,0	10,7	69,6	6,3
Pologne	128,3	14,7	53,6	7,3	207,8	10,8
Portugal	45,0	5,7	2,4	0,3	47,5	5,4
Roumanie	57,1	10,9	15,8	-4,8	83,1	5,5
Slovénie	12,1	9,8	3,4	3,9	15,5	8,4
Slovaquie	22,2	-1,6	10,0	5,5	37,9	1,3
Finlande	29,7	-6,7	11,1	14,0	40,8	-1,9
Suède	39,9	3,5	22,3	2,7	62,2	3,2
Royaume-Uni	172,2	2,8	23,1	3,7	206,3	2,7


Certaines données ont été estimées.

- Sans objet

* Le total comprend les transports par voies navigables intérieures et par oléoducs.

ACIER : LES PAYS ÉMERGENTS TIRENT TOUJOURS LA DEMANDE. La demande mondiale d'acier devrait encore progresser à un rythme soutenu en 2008 et 2009 grâce aux pays émergents (Chine en tête), selon des chiffres de l'International Iron and Steel Institute (IISI) publiés le 14 avril. Après avoir progressé de 6,6 % en 2007, elle devrait augmenter de 6,7 % en 2008 et de 6,3 % en 2009, pour atteindre 1,36 milliard de t. Malgré le ralentissement attendu des économies américaine et européenne, la demande restera solide, en partie grâce aux marchés émergents", a expliqué le président de l'IISI, Ku-Taek Lee. La demande des principaux pays émergents (Brésil, Inde, Russie, Chine) devrait augmenter de 11,1 % en 2008. En 2009, la consommation d'acier chinoise représentera ainsi 36,7 % du total mondial. La demande d'acier cumulée des Etats-Unis, du Canada et du Mexique devrait se reprendre (+1,9 % en 2008) après avoir reculé de 9,1 % en 2007. Celle émanant de l'Union européenne devrait continuer de progresser, mais plus modestement après une réduction des stocks en 2007. Elle devrait augmenter de 1,6 % en 2008 et 2,3 % en 2009, après 3,4 % en 2007.


ALLEMAGNE

 **CONSTRUCTION : LE HAUPTVERBAND PRÉVOIT UN RENCHÉRISSEMENT DES COÛTS.** Les prix de la construction allemande vont continuer à augmenter de 2,5 % par an entre 2008 et 2009, a annoncé Hans-Peter Keitel, président du Hauptverband, la fédération des majors du BTP, dans une interview au journal allemand "Süddeutsche Zeitung". Il a avancé deux raisons majeures pour expliquer ce phénomène : la hausse continue des prix de matériaux et la volonté des entreprises d'améliorer leurs marges tant que la conjoncture est bonne. Selon Hans-Peter Keitel, les marges des entreprises de BTP allemandes ne suffisent pas à financer les investissements.


LOGEMENTS : 10 MILLIARDS D'EUROS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À RÉALISER. Un bon "contracting" énergétique dans la gestion du parc résidentiel allemand pourrait générer des économies d'énergies représentant 10 milliards d'€ d'ici 2015, estime une étude de l'Université de Jena réalisée pour le compte de la Fédération allemande de l'équipement électrique et électronique ZVEI. Il serait ainsi possible de réduire de 27 millions de t de CO₂ les émissions des logements, à condition que 90 % des immeubles fassent partie de ce "contracting énergétique". Pour y arriver, les auteurs de l'étude conseillent au Parlement de modifier la loi sur les baux. Actuellement, les propriétaires de logements locatifs n'ont pas intérêt à investir dans l'isolation thermique dans la mesure où seuls les locataires profitent de la réduction des coûts de chauffage.
Commentaire. Le "contracting énergétique" est un contrat portant sur la gestion de la consommation d'énergie d'un immeuble, afin d'en diminuer le coût.

EN BREF. En février, la production du gros œuvre a augmenté de 3,7 % par rapport à janvier, selon le ministère de l'Economie (après +11,7 % en janvier).

BENELUX

 **BRUXELLES : CONCOURS POUR RÉAMÉNAGER LE QUARTIER EUROPÉEN.** La Région de Bruxelles-Capitale (en partenariat avec la Commission européenne et la Ville de Bruxelles) a lancé un concours d'urbanisme dans le but d'aménager le quartier des institutions européennes à Bruxelles (autour de rue de la Loi, entre la petite ceinture et la chaussée d'Etterbeek). Ce projet vise à transformer le périmètre en un écoquartier réunissant le premier pôle administratif européen et international de la Région, un pôle de logement diversifié et des espaces culturels et de loisirs. La Commission veut que soit "définie une forme urbaine, dotée d'une forte identité symbolique, qui valorise la convivialité des espaces publics, donne la priorité aux modes de déplacement doux et aux transports publics, et dote les bâtiments du périmètre défini d'une haute qualité environnementale et architecturale". Ce projet prévoit une rationalisation et une concentration de la présence de la Commission le long de la rue de la Loi, ce qui porterait ses surfaces dans la zone de 170 000 m² à 400 000 m². L'hypothèse retenue encourage la densification du périmètre via une augmentation du rapport plancher/sol, celui-ci passant de 4,5 à 8 en moyenne. Le maître d'ouvrage du marché est le ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Les candidatures sont attendues jusqu'au 30 mai. 3 à 5 participants seront sélectionnés le 30 juin et déposeront leurs offres avant le 30 septembre. Le vainqueur sera connu le 3 novembre. Le projet urbanistique devrait être connu début 2009 et les travaux devraient commencer en 2011.
Voir <http://www.ejustice.just.fgov.be/bul/bulf.htm> (réf.004445) et <http://ted.europa.eu> (réf. 88087-2008).

ESPAGNE

 **UN PLAN D'URGENCE POUR LE BTP.** Compte tenu de l'importance du secteur de la construction dans l'économie espagnole, touchée de plein fouet par la crise financière internationale, le gouvernement de José Luis Zapatero s'apprête à prendre un certain nombre de mesures pour soutenir le secteur. Dans le domaine des travaux publics, le gouvernement va s'engager à ce que tous les chantiers approuvés par les collectivités territoriales soient accélérés et réalisés. Par ailleurs, de nouveaux allègements fiscaux pour l'acquisition de logements vont être mis en place et il est envisagé une baisse de la TVA pour les chantiers de réhabilitation de logements, secteur qui doit permettre d'occuper de nombreux travailleurs du secteur désormais au chômage. Enfin, le nombre de logements sociaux à construire va passer de 80 000 à 150 000. Un accord sera passé entre le gouvernement et la Fédération des villes d'Espagne pour mettre sur le marché à des prix intéressants des terrains municipaux. Le gouvernement va demander à l'ICO (Institut de Crédit Officiel), un des principaux acteurs du financement du logement en Espagne, de porter la ligne de financement du logement social de 3 à 5 milliards d'€.


Commentaire. Dans le nouveau gouvernement Zapatero, Magdalena Alvarez Arza reste à la tête du Fomento (ministère de l'Équipement). Elena Espinosa Mangana prend en charge un ministère de l'Eau, du Monde rural et de la Mer et Beatriz Corredor Sierra celui du Logement.

FRANCE

LA COUR DES COMPTES FUSTIGE LA GESTION DU RÉSEAU FERROVIAIRE. "Le réseau ferroviaire : une réforme inachevée, une stratégie incertaine", tel est l'intitulé du rapport présenté par la Cour des comptes le 16 avril. Elle y dresse un bilan sévère de la loi de 1997 qui, en créant Réseau Ferré de France (RFF), a permis la séparation entre le gestionnaire de l'infrastructure du réseau ferroviaire et l'entreprise de transport (SNCF). Ce rapport pointe le partage confus de responsabilités entre les deux établissements et note le manque de moyens de RFF, tant humains que financiers. Car si RFF a la charge de près de 30 000 km de voies, il rémunère la SNCF pour entretenir le réseau (2,7 milliards d'€ en 2007). Hubert du Mesnil, président de RFF, en avait donné un aperçu début 2008 en dénonçant la baisse des subventions publiques, la succession de gel et dégels, les difficultés de versements des contributions étatiques... Mais la Cour indique aussi que les crédits sont mal aiguillés, donnant "de facto la priorité au développement du réseau, notamment les LGV, plutôt qu'à son renouvellement."

Commentaire. Le rapport "Rivier" de 2005, tout en mettant en évidence la rapide dégradation du réseau ferroviaire français, préconisait déjà de mettre l'accent sur sa régénération.

GRANDE-BRETAGNE

 **CROSSRAIL : DEUX PREMIERS APPELS D'OFFRES.** Cross London Rail Links (Crossrail), l'organisme en charge de la construction de la liaison ferroviaire est-ouest de Londres pour le compte de la mairie de Londres, vient de publier au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) les appels d'offres pour deux premiers grands contrats. Le premier porte sur la maîtrise d'ouvrage déléguée ("project delivery partner") pour la section centrale qui sera souterraine. La valeur de ce contrat est comprise entre 378 et 504 millions d'€. Le second contrat concerne la maîtrise d'ouvrage déléguée globale (programme de "Design Framework") du projet, en collaboration avec Crossrail. La valeur de ce marché est comprise entre 95 et 190 millions d'€.

Commentaire. L'ingénieur américain Bechtel, qui a travaillé sur le développement du projet pendant deux ans, s'intéressera sûrement au premier contrat, tout comme les Américains Parsons Brinckerhoff et CH2M Hill et les Britanniques Balfour Beatty et Arup.

BTP : PROCHAINS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES ENTENTES. "L'Office of Fair Trading" (Commission de la concurrence) va publier très prochainement son rapport sur les pratiques d'entente dans le secteur du BTP, un des enquêtes les plus lourdes jamais réalisée par l'OFT, qui aura duré trois ans. La fixation des prix aurait touché plusieurs milliers de marchés publics et privés d'une valeur globale de 3,8 milliards d'€. Elle met en cause une centaine d'entreprises – des plus grandes comme Kier, Galliford Try, Interserve, Carillion, et Balfour Beatty, aux plus petites – sur la période 2000-2005. Les amendes pourraient atteindre plusieurs dizaines de millions d'€ et réduire les chances des entreprises concernées de rester sur les listes de fournisseurs agréés des secteurs public et privé.

Commentaire. Une trentaine de sociétés auraient néanmoins passé des accords avec l'OFT pour une réduction de leur amende en échange de leur coopération.

ITALIE

BTP : LES PRIORITÉS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT. Le retour aux affaires d'un gouvernement de centre-droit – le quatrième piloté par Silvio Berlusconi – s'accompagne de plusieurs déclarations d'intentions concernant les entreprises du BTP. Tout d'abord la relance éventuelle du projet de pont sur le Détroit de Messine, qui pourrait être soumis à un référendum local. La résiliation des trois contrats adjugés aux consortiums pilotés respectivement par Impregilo, Parsons et Fenice pourrait coûter jusqu'à 1 milliard d'€ de dommages et intérêts. Ensuite, les contrats clés en main de trois tronçons manquants (sur sept) du réseau de LGV attribués à des consortiums pilotés par Saipem/Snamprogetti, Astaldi et Maire-Tecnimont seront certainement confirmés (pour la 2^{ème} fois, après avoir été annulés par deux gouvernements de centre-gauche). En ce qui concerne les concessions autoroutières, les contrats avec l'Etat seront finalement réécrits conformément aux règles européennes, de manière à accélérer les investissements. Par ailleurs, Silvio Berlusconi devrait éliminer l'"Ici", l'impôt local sur les résidences principales.

TUNNEL DU BRENNER : L'ITALIE AVANCE DOUCEMENT. La société Brenner Basistunnel a présenté au ministère italien des Infrastructures juste avant son départ le projet définitif du tunnel sous le Brenner (57 km sur le corridor européen n°1) afin d'obtenir dans les prochains mois le feu vert du Comité interministériel pour la programmation économique (CIPE) pour établir un projet d'exécution. L'objectif est de commencer les travaux en 2010 et de les terminer en 2022 pour un coût estimé à 6 milliards d'€ (dont 900 millions financés par l'Union européenne).

CONTRATS PUBLICS : PAIEMENT DES SALAIRES GARANTI. Un décret gouvernemental signé par l'ancien Premier ministre, Romano Prodi, juste avant son départ crée une responsabilité conjointe pendant deux ans du maître d'ouvrage, de l'entrepreneur et de ses fournisseurs (de travaux et/ou de services) pour payer les salaires et charges sociales aux salariés.

PAYS DE L'EST

HONGRIE : L'ETAT PROMET DE NOUVELLES ROUTES. D'ici à fin 2009, 6 milliards d'€ de contrats routiers seront attribués dans le cadre du Plan de Développement Nouvelle Hongrie, dont 4 pour construire de nouvelles routes. C'est ce qu'a déclaré Gordon Bajnai, ministre des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire à l'ouverture du salon Construma. Le ministre a souligné que le BTP représentait 10 % du PIB et 8 % des actifs employés en Hongrie. Au cours des derniers 18 mois, le ralentissement économique et le plan de rigueur gouvernemental ont pesé sur l'activité du secteur. Suite à la modification d'une trentaine règles juridiques, le gouvernement envisage de diminuer de 30 % le temps de préparation des investissements.

HONGRIE : APPEL D'OFFRES À VENIR POUR LE PÉAGE ÉLECTRONIQUE. Le gouvernement devrait publier d'ici fin avril l'appel d'offres pour la réalisation du péage électronique (280 millions d'€ d'investissement). Ce dernier devrait être lancé en plusieurs étapes pour que le seuil de 200 millions d'€ nécessitant une approbation parlementaire ne soit pas dépassé. Le maître d'ouvrage serait la société ÁAK, gestionnaire des autoroutes d'Etat. Le lancement du système le 1^{er} juillet 2009 paraît toutefois difficile à tenir. Selon le ministère de l'Economie, de nouveaux tronçons de routes nationales représentant 5 237 km seront intégrés au réseau payant, notamment la M0 (périphérique de Budapest) pour les camions de plus de 7,5 t. Les tarifs varieront de 0,1 à 0,13 €/km pour les camions de 7,5 à 12 t et de 0,16 € pour les plus de 12 t. Les véhicules de 3,5 à 7,5 t relèveront du tarif le plus bas et seront autorisés pendant encore quelques années à ne payer que pour le réseau de 1 061 km actuellement intégré au système de péage par vignette. *Commentaire.* L'appel d'offres avait été suspendu fin 2007 pour deux raisons : l'abandon du modèle de concession projeté (le nouvel appel d'offres sera probablement configuré de sorte que le fournisseur du système de contrôle en place, Getronics, y joue un rôle) ; la révision du projet qui, légalement, ne peut plus concerner que les véhicules de plus de 7 t.

FERROVIAIRE : DU NOUVEAU AU SUD DE LA POLOGNE. Le gouvernement souhaite intégrer dans le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) une ligne ferroviaire reliant Varsovie aux villes du sud-est, Tarnow et Nowy Sacz, sans passer par Cracovie. Il s'agit de moderniser les voies entre Varsovie, Kielce et Busko-Zdroj d'une part, et entre Tarnow, Nowy Sacz et Muszyna d'autre part, et surtout de construire 40 km de voies entre Busko et Zabno pour relier les deux parties. De même, les Polonais voudraient inclure au RTE-T la route express S7 Varsovie-Cracovie-Glogoczow et son prolongement entre Glogoczow et Bielsko-Biala. *Commentaire.* Le premier coup de pelle n'est donc pas pour demain : c'est en 2010 que les deux projets pourraient recevoir l'aval (puis les subventions) de Bruxelles.

POLOGNE : L'ACCUEIL DE LA MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE FACILITÉ. Le ministère polonais du Travail prépare une réforme qui facilitera l'emploi de la main d'œuvre étrangère (hors Union européenne). Il s'agit de permettre aux entreprises polonaises d'avoir recours à des sous-traitants étrangers qui pourront utiliser leur propre personnel. Jusqu'à présent, tout employeur polonais souhaitant engager un étranger était obligé de demander un permis de travail individuel, une procédure qui pouvait durer trois mois. Selon le projet de loi, il n'aura désormais qu'à signer un contrat avec son partenaire étranger et une agence spécialisée officielle s'occupera de légaliser le séjour des ouvriers de ce dernier.

RUSSIE – CEI

RUSSIE : LA BATAILLE DU "ROSSIA" CONTINUE. Un tribunal d'arbitrage de Moscou vient de déclarer illégaux l'accord et le contrat conclus entre la ville et le promoteur russe ST Development concernant la démolition de l'ancien hôtel Rossia et la construction d'un ensemble hôtelier, commercial et culturel sur son site, tout proche du Kremlin et de la Place Rouge. Ce contrat avait été annoncé à l'issue d'un concours en 2004, qui avait vu ST Development de l'homme d'affaires Chalva Tchiguirinski arriver devant le groupe de BTP autrichien Strabag et le russe Monab. Or, ST avait proposé d'investir dans ce projet 800 millions de \$ (apportant un projet de Norman Foster dans ses cartons), tandis que Strabag offrait presque le double et Monab encore plus. A l'époque, Strabag avait même menacé de quitter le marché russe (ce qui n'a pas été suivi d'effet), tandis que Monab, émanation d'un tandem de banques russes Evrofinans-Mosnarbank, se lançait dans une bataille judiciaire. Ses trois plaintes successives avaient été repoussées, mais la quatrième a abouti. ST Development, qui a déjà dépensé plusieurs millions de \$ pour démolir le Rossia, ira en cassation. Son projet prévoit la création d'un complexe de 360 000 m², dont 99 000 m² d'hôtels, 57 000 m² de surfaces commerciales et 90 000 m² à usage culturel et public. Doivent s'y ajouter un parking (75 000 m²), des appartements (10 000 m²), et deux salles de concerts.

SUISSE

LA SUISSE ACCORDE 160 MILLIONS D'EUROS À LA BULGARIE ET LA ROUMANIE. Le gouvernement suisse a voté un crédit de 160 millions d'€ de soutien à la Bulgarie et à la Roumanie. L'aide se répartira à 30 % pour la Bulgarie et à 70 % pour la Roumanie. Elle doit être confirmée cet automne par le Parlement, pour que les premiers déblocages pourront intervenir mi-2009. L'enveloppe se décomposera en quatre thèmes parmi lesquels "l'amélioration des infrastructures et de l'environnement". La répartition entre les chapitres n'est pas arrêtée. *Commentaire.* Ce crédit découle d'un accord avec Bruxelles sur la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'Union européenne.

À NOTER

Autoroute grecque : feu vert pour une aide publique. La Commission européenne ne soulève pas d'objections concernant les aides accordées par les autorités grecques en faveur d'infrastructures routières, considérant qu'elles ne constituent pas des aides d'État. Il s'agit de trois concessions pour lesquelles les autorités accorderont 550 millions d'€ au consortium Apion Kleos (Vinci et Hochtief) pour la construction, le financement et l'exploitation de l'autoroute Elefsina-Corinthe-Patras-Pyrgos-Tsakona.

Grande-Bretagne : moins de morts sur les chantiers. Le nombre de décès sur les chantiers est passé de 77 à 70 en 2007, selon l'Agence britannique de la santé et de la sécurité.

Hongrie : recul des projets dans le non résidentiel privé. La surface totale des établissements industriels et logistiques construits en Hongrie n'a augmenté que de 85 000 m² en 2007 alors que les experts annonçaient 150 000 m² et que les contrats signés portaient sur 170 000 m². C'est ce qui ressort de l'analyse faite par la société Eston. En 2006, 140 000 m² d'établissements logistiques ont été livrés et la surface totale actuelle avoisine 1 million de m².

Les SEM changent de nom. La Fédération française des sociétés d'économie mixte devient la Fédération des entreprises publiques locales (FedEpl), rassemblant 1 117 sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales françaises.

L'Italie construit sa première centrale hydrogène. Les travaux de construction de la première centrale électrique italienne fonctionnant à l'hydrogène débutent à Porto Marghera, le port de la cité lacustre de Venise. Cette centrale, qui sera construite par Enel, doit démarrer en 2009 et fournir 12 MW, en utilisant l'hydrogène résiduel produit par les industries pétrochimiques très nombreuses dans la région.

Indemnités pour les LGV portugaises. La valeur totale des expropriations pour la construction des LGV portugaises de Lisbonne-Madrid et Lisbonne-Porto est estimée à 88 millions d'€. Les indemnités seront à la charge des vainqueurs des appels d'offres.

PROJETS

BRUXELLES : PERMIS ACCORDÉS POUR LE SIÈGE DE L'OTAN.

Les derniers permis de construire viennent d'être délivrés pour la construction du nouveau siège de l'Otan. La maquette du projet de ce bâtiment a été officiellement présentée aux instances dirigeantes de l'Otan lors du récent sommet de Bucarest. Actuellement installé sur un site d'une trentaine d'hectares à Evere (Bruxelles), l'Otan avait lancé un concours international d'architecture remporté par un consortium formé des architectes SOM (Etats-Unis) avec sa filiale britannique et Assar (Belgique), et des bureaux d'études Ingénieurs associés SA et VK Engineering (BEM du 10 janvier 2005, p.9). L'Otan financera la construction du bâtiment tandis que l'Etat belge offre le foncier. Le montant global du projet atteint 1,4 milliard d'€. Le cahier des charges sera finalisé au cours des mois de septembre/octobre 2008. Les travaux devraient débuter en septembre 2009. L'inauguration des bâtiments est prévue pour 2013.

HONGRIE : DÉVELOPPEMENTS PRÉVUS À DEBRECEN.

La ville de Debrecen, dans l'Est du pays, envisage de reconstruire complètement les bords, de réaliser un petit contournement du centre-ville d'ici 2011-2012 et de mettre en place un centre de transports sur la place Petöfi pour 80 millions d'€. Le bâtiment principal de la "grande gare" sera complété d'un édifice de 50 000 m² sur trois étages avec parkings et stations de bus urbain, interurbain et de trolleybus. La livraison de ce dernier projet est prévue pour 2015.

RUSSIE : CENTRE COMMERCIAL ECE.

Dans la ville de Togliatti, centre de la production automobile russe, le promoteur et exploitant de centres commerciaux allemand ECE va investir 100 millions d'€ dans "Volga Mall", un centre d'une surface locative de 60 000 m². Il ouvrira ses portes en 2010. *Commentaire.* Il s'agira du plus grand centre commercial de la ville.

NOUVEAU QUARTIER À FRANCFORT.

Sur l'ancien emplacement de l'entreprise Degussa, en bordure du Main à Francfort, les deux promoteurs DIC et Morgan Stanley Real Estate vont investir 500 millions d'€ dans un nouveau quartier baptisé "MainTor". D'une surface de 105 000 m², le nouvel ensemble comprenant la tour WinX haute de 100 m et deux autres immeubles de 60 m de haut, accueillera des bureaux, 300 logements, des magasins, des restaurants et un théâtre. 3 000 personnes travailleront dans le quartier. Le projet a été conçu par le bureau d'architectes allemands KSP Engel & Zimmermann. Les travaux devraient débuter au second semestre et s'achever en 2013-2014.

LONDRES : RÉGÉNÉRATION DE BRENT CROSS CRICKLEWOOD.

La demande d'autorisation d'aménagement du vaste projet de 151 ha au nord de Londres, vient d'être déposée auprès des autorités municipales. Le consortium, qui mène ce développement chiffré à 5,6 milliards d'€, comprend le groupe de BTP australien Brookfield Europe (ex-Multiplex), le promoteur britannique Hammerson et le fonds Standard Life Investments. Le projet porte sur 7 500 logements et services annexes centrés autour d'un centre commercial. Il comprendra également 504 millions d'€ d'investissements en transports. Une nouvelle gare ferroviaire est prévue, ainsi qu'un pont et différentes voies d'accès. *Commentaire.* North West London Waste Authority, l'entreprise mixte qui gère les déchets de cette zone et qui est également partenaire dans le projet, prévoit un système de traitements des déchets innovants.

LUXEMBOURG : PROGRAMME DE 300 000 M² PRÈS DE LA

GARE. La Ville de Luxembourg a validé en mars le Plan directeur de développement du quartier de la gare centrale, dont la rédaction avait été confiée au duo d'aménageurs et d'architectes franco-allemand Chaix & Morel / JSWD + Planer BDA. Le document planifie la construction de 366 000 m² d'ici à 2020, ce qui représente un montant de travaux estimé entre 500 millions et 1 milliard d'€. A ce stade initial, les fourchettes de répartition entre les types de construction demeurent volontairement larges : le Plan directeur évoque une surface de bureaux comprise entre 113 000 et 200 000 m², 112 000 à 144 000 m² de logements, au moins 6 100 m² de surfaces commerciales, un hôtel de 24 000 à 30 000 m² et environ 12 000 m² d'équipements culturels. Les premières livraisons sont prévues dans trois ans, ce qui coïncide avec le calendrier de révision du Plan d'aménagement général de la ville (équivalent du PLU français). La Ville, l'Etat et les Chemins de fer luxembourgeois (CFL) définiront dans les prochaines semaines le montage de la maîtrise d'ouvrage, qui prendrait la forme soit d'un fonds d'aménagement tel qu'il fonctionne dans le quartier européen du Kirchberg, soit d'une société de développement conjointe, modèle retenu pour la ville nouvelle de Belval au sud du pays. La structure céderait des droits à construire aux promoteurs, à charge pour ces derniers de lancer leurs concours d'architectes.

NOVGOROD : UN MANHATTAN SUR LA VOLGA ?

L'architecte italien Dante Oscar Benini a été choisi pour concevoir l'extension de la ville russe de Novgorod sur une surface de 30 millions de m² (dont 10 en logements) longeant le fleuve Volga. Les nouveaux quartiers abriteront à terme 500 000 habitants et impliqueraient 120 milliards d'€ d'investissements (dont 30 prévus par le gouvernement pour réaliser des infrastructures et 90 à la charge d'entrepreneurs privés). Baptisé "Globe Town" (BEM du 18 février, p.11), il prévoit de construire trois immenses tours et de connecter la nouvelle ville à l'ancienne par quatre ponts et un tunnel. Le projet est censé démarrer en 2010 et s'achever en 2030. *Commentaire.* Ce projet, présenté au Mipim 2008 à Cannes, devrait toutefois prendre du temps, à l'image de Moscou-City toujours en travaux...

HÔPITAL À LISBONNE.

Un appel d'offre devrait être lancé très prochainement pour la construction d'un nouvel hôpital à Lisbonne, un investissement de 377 millions d'€. La construction proprement dite de l'établissement Todos-Santos fera l'objet d'un PPP (partenariat public-privé) de 30 ans. Le centre hospitalier est prévu pour accueillir 1 million de personnes par an. Construit sur 16 ha, il devra être achevé en 2012. *Commentaire.* Ce nouvel hôpital remplacera cinq établissements de la capitale, obsolètes et aux coûts de maintenance exorbitants.

RECONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE BUDAPEST.

La collectivité locale de Budapest publie un appel d'offres pour l'élaboration des plans techniques et d'architecture du développement de l'hôtel de ville et de ses environs sur un terrain de 40 000 m². Le résultat devrait être annoncé en novembre et le projet démarrer en 2009. Intitulé "Forum Mairie", il comprend la reconstruction du bâtiment classé monument historique de la mairie, son extension en centre multifonctionnel pouvant accueillir différentes manifestations culturelles et publiques et la réalisation d'un complexe à proximité (en lieu et place de l'ancienne galerie marchande qui longeait le boulevard Károly). La mairie prévoit la participation du secteur privé. Les propositions sont attendues jusqu'au 19 mai.

BUDAPEST : L'AVENUE RÁKÓCZI RENAÎT. Trois promoteurs immobiliers anglais Ablon, canadien Capital Rt. et espagnol Gestesa envisagent de construire pour plus de 200 millions d'€ un "couloir commercial" sur le tronçon reliant le pont Erzsébet à la place Örs vezér. Ils ont présenté leurs projets à Eva Beleznay, architecte en chef de la ville de Budapest. Ablon prévoit la construction d'un hôtel Marriott sur la place Blaha Lujza pour 80 millions d'€ en lieu et place de l'ancien bâtiment de l'Editeur de Journaux. La livraison est prévue fin 2009. Sur la même place, le magasin Corvin sera reconstruit pour devenir un centre culturel par Capital Rt pour 30 à 50 millions d'€. Gestesa envisage de construire un complexe de 15 000 m² baptisé Galéria (bureaux et commerces) sur la place Baross pour 30 millions d'€.

MONACO : HÔPITAL PRINCESSE GRACE. Le projet de l'architecte français Claude Vasconi – associé au Monégasque Patrick Raymond, avec les ingénieristes français Iosis et Ingerop – a été retenu à l'issue du concours lancé en 2006 par la Principauté de Monaco pour la construction d'un centre hospitalier Princesse Grace, qui sera le plus grand bâtiment de Monaco (80 000 m² de surface bâtie, 28 000 m² de parking). Ce projet recouvrira l'avenue Pasteur et se décompose en deux entités. "40 à 50 % des besoins d'électricité seront couverts par le solaire", explique Claude Vasconi. 5 000 m² de capteurs sont ainsi prévus sur les toitures des bâtiments principaux. L'investissement est évalué à 630 millions d'€. *Commentaire.* Deux ans d'études sont prévus avant le démarrage des travaux préparatoires en 2010.

RUSSIE : TERMINAL 2 DE L'AÉROPORT DE DOMODEDOVO. Le groupe russe East Line, qui gère l'aéroport moscovite de Domodedovo, a annoncé que la construction de son Terminal 2 commencerait au début de 2009 et durerait environ dix ans. Elle compte couvrir seule l'investissement, estimé à 285 millions d'€. Le projet comprend, outre le bâtiment du terminal, un quai pour les aéronefs et une infrastructure routière. La surface du Terminal 2 atteindra 270 000 m² et pourra accueillir jusqu'à 15 millions de passagers par an. Il devrait être relié par des passages piétons à un hôtel à construire à proximité. *Commentaire.* East Line commencera l'an prochain la préparation du projet du futur Terminal 3, dont le coût devrait être approximativement le même.

BUDAPEST : UNE VERRIÈRE POUR LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Grâce à 14 millions d'€ de fonds européens, un complexe souterrain sera construit d'ici à 2010. L'élargissement du Musée des beaux arts sur 6 000 m² ne sera pourtant signalé en surface que par un cube en verre de 9x9 m qui en marquera d'entrée. Le nouvel espace abritera des cafés, un restaurant, la boutique du musée et une salle d'exposition de 1 200 m². Un complexe de deux étages sera aménagé sur des niveaux décalés pour faire entrer la lumière naturelle. Les plans de Tamás Karácsony, architecte lauréat du concours, accompagnés de six autres conceptions sont exposés pendant deux semaines. L'appel d'offres de travaux devrait être publié très prochainement.

CONTRATS

SAINT-PÉTERSBOURG : LE GROUPE RENAISSANCE CONSTRUIT UN CENTRE COMMERCIAL. L'entreprise de construction turque Renaissance Construction construit pour le promoteur turco-russe Briz un centre commercial baptisé Galeria, de plus de 190 000 m² dans le centre de Saint-Petersbourg. Le bâtiment dessiné par l'agence d'architectes britanniques Chapman Taylor représente un investissement de 470 millions de \$. Il doit accueillir plus de 200 boutiques sur cinq étages, indique Jones Lang LaSalle, consultant du projet.

610 MILLIONS D'EUROS DE MARCHÉS POUR HOCHTIEF. Le n°1 allemand du BTP Hochtief a remporté cinq commandes totalisant 610 millions d'€. Aux États-Unis, sa filiale Turner réalisera une extension du "Beaumont Hospital" de Royal Oak dans le Michigan sur 32 000 m² pour 130 millions d'€. Au Canada, et plus précisément en Alberta, sa filiale américaine Flatiron construira d'ici 2011 un pont routier à ossature métallique sur le fleuve Athabasca pour 79 millions d'€. Sa filiale australienne Leighton réalisera un hangar de 16 000 m² pour 51 millions d'€ sur l'aéroport Chep Lak Kok de Hong-Kong. Par ailleurs, l'entreprise a obtenu des contrats de 202 millions d'€ pour l'exploitation d'une mine de fer en Australie et de 148 millions pour deux mines d'or et de cuivre aux Philippines.

BUDAPEST : STRABAG SUR LA PROMENADE CORVIN. L'appel d'offres publié par le promoteur hongrois Futreal, pour la réalisation du plus gros complexe multifonctionnel du projet de promenade Corvin – quartier à construire dans le 8^{ème} arrondissement de la capitale –, a été remporté par le groupe autrichien Strabag. La valeur du contrat est de 100 millions d'€. Livraison août 2009.

CAMBRIDGE : TRAITEMENT DE DÉCHETS POUR EDMUND NUTTALL. Edmund Nuttall, filiale anglaise du Néerlandais Royal BAM, a remporté le contrat de conception-construction d'une unité de traitement des déchets à Waterbeach, au nord de Cambridge. 50 millions d'€ de travaux sont prévus. Achèvement fin 2009.

HEROSZ CONSTRUIT DES LOGEMENTS À BUDAPEST. La municipalité du 13^{ème} arrondissement de la capitale hongroise fera construire 30 logements dans la rue Reitter Ferenc. Le promoteur de ce projet de 2,6 millions d'€ est la société gestionnaire de biens Anyalföld-Ujlipotvaros-Vizafogo. C'est le groupe hongrois Hérosz qui construira les appartements, sur les plans du bureau d'architectes Lukacs et Vikar.

CONTOURNEMENT POUR COLAS EN ROUMANIE. SCCF Iasi, filiale de la routière Colas en Roumanie, a remporté le contrat de conception-construction du contournement de Suceava, dans le nord du pays, pour 40 millions d'€. Outre la réalisation de 13 km de contournement routier, ce marché comprend la construction de cinq ouvrages d'art dont deux viaducs longs de 240 m. "Il s'agit du premier grand chantier de génie civil de Colas en Roumanie", nota la filiale de Bouygues. Les travaux débuteront en juin et dureront 36 mois. *Commentaire.* Signe de son implication grandissante dans ce pays, Colas y a acquis en 2007 un dépôt de bitume de 250 000 m³. La filiale SCCF Iasi a elle été reprise en 2001.

AUTOROUTE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE POUR SKANSKA. Le major du BTP suédois Skanska a remporté un contrat d'un milliard de couronnes (environ 106,5 millions d'€) pour la construction de 11 km d'une autoroute à quatre voies de Kromeri à Rikovice, en passant par Hulin, à l'est du pays. Mise en service en 2011.

CENTRALE ÉLECTRIQUE EN ALLEMAGNE POUR FCC. Le n°3 du BTP espagnol FCC, à travers sa filiale autrichienne Alpine, a remporté un contrat d'un montant de 135 millions d'€ pour la construction d'une centrale thermique de charbon en Allemagne, à Hamm (Westphalie). Sa puissance totale est de 1 600 MW. La nouvelle installation sera mise en route en 2012. Avec ce chantier, Alpine conforte sa place comme constructeur de centrales électriques. La société réalise en ce moment en Allemagne deux tours de réfrigération pour la centrale de Neurath (38 millions), la centrale électrique d'Ermenek en Turquie (157 millions) mais aussi la plus grande centrale hydraulique d'Europe en Bulgarie (166 millions).

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL - SERVICES ASSOCIÉS

☞ **IMPLENIA CONFIRME L'ÉCHEC DE L'OPA DE LAXEY.** L'assemblée générale d'Implenia, qui a eu lieu le 8 avril dernier, a confirmé l'échec de la tentative de contrôle du leader suisse du BTP par le fonds Laxey. Le "hedge fund" britannique n'est pas parvenu à obtenir un siège au conseil d'administration. L'assemblée générale a également rejeté sa proposition de modifier le mode de gouvernance qui n'attribue à Laxey que 4,9 % du capital, alors qu'il en revendiquait plus du tiers, suite à ses différentes opérations d'achats d'actions sur le marché boursier. Pour contrer cette OPA inamicale lancée il y a plus d'un an, le groupe suisse (1,7 milliard d'€ de chiffre d'affaires) avait fait entrer dans son capital le magnat Chalva Tchigirinsky à hauteur de 2,7 %, avec lequel il a constitué une "joint-venture" en Russie.

☞ **INFRASTRUCTURES : STRABAG PREND PIED EN SUÈDE.** En rachetant le constructeur suédois Oden Anläggningssentreprenand (chiffre d'affaires : 110 millions d'€, 400 collaborateurs), avec lequel il a déjà travaillé en Suède par l'intermédiaire de sa filiale allemande Züblin, le major autrichien Strabag met un pied solide sur le marché suédois. "Nous venons dans ce pays pour profiter de la croissance actuelle de 6,5 % du marché des infrastructures. Nous avons déjà travaillé avec Skanska et NCC sur des projets. Maintenant, il faudra compter avec nous dans les appels d'offres sur les marchés nordiques, en particulier dans les voies ferrées", a déclaré le patron de Strabag, Hans Peter Haselsteiner. Oden conservera son nom.

Commentaire. Le marché suédois des infrastructures est de plus en plus concurrentiel. Oden détient 5 % de parts de marché, derrière Skanska (24 %), NCC (23 %), Peab (20 %), Vägverket Produktion (14 %) et le Norvégien Veidekke (7% ; BEM du 22 octobre 2007, p. 13).

CRIMINALITÉ : LES CONSTRUCTEURS ITALIENS POINTÉS DU DOIGT. La criminalité ("mafia", "camorra", "ndrangheta") pose de plus en plus problème à l'industrie de la construction : après Impregilo (BEM du 7 avril, p. 13) et Italcementi (BEM du 11 février, p. 14), c'est au tour du n°3 du secteur, Condotte, d'être touché. Le 20 mars, le préfet de Rome a mis en cause (Condotte indique ne pas en avoir été informée préalablement) son certificat "antimafia" en raison de fautes présumées dans la gestion de chantiers en Calabre. En conséquence de quoi, Anas, la régie nationale des routes, a bloqué trois contrats début avril portant sur la réfection de l'autoroute Salerno-Reggio Calabre et de la route nationale Jonica pour 250 millions d'€. Le Tribunal régional du Latium, auprès duquel la société a porté plainte, vient de suspendre l'initiative du préfet. *Commentaire.* Mario Lupo, président de Agi, l'association des majors du BTP, a appelé le nouveau gouvernement à réformer la loi en matière de collusion avec la criminalité.

UN BON MILLÉSIME 2007 POUR EGIS

Le groupe d'ingénierie français, filiale de la Caisse des Dépôts, a connu une bonne année 2007 en termes d'activité. Si sa rentabilité faiblit, Egis tient le cap fixé lors de sa réorganisation il y a un an.

En 2007, le groupe d'ingénierie des infrastructures Egis a réalisé un chiffre d'affaires de 450 millions d'€ (+17,8 %). Son résultat net s'établit à 12,3 millions (-33 %). Cette chute s'explique par des plus-values de cession réalisées chez Egis Projects en 2006 pour 9,8 millions. Philippe Segretain, président du groupe, ne s'en inquiète pas, estimant qu'"il est normal qu'Egis Projects fasse vivre son portefeuille d'actifs". Même sérénité chez Nicolas Jachiet, DG du groupe, estime que les résultats de 2007 "montrent le bien-fondé de la réorganisation du groupe autour de cinq grands marchés (route, rail, aérien, aménagement et eau) et six spécialités transversales". Fort d'un carnet de commandes de 17

mois d'activité, les responsables d'Egis confirment leur ambition de doubler leur chiffre d'affaires sur la période 2007-2012, pour atteindre 800 millions d'€. Pour cela, Egis a poursuivi sa stratégie de croissance externe avec l'acquisition de Société Lorraine d'Ingénierie, active dans le domaine de l'eau, et de Atelier du Paysage à Mulhouse. "Les synergies avec notre activité "Aménagement" sont assez évidentes, constate M. Jachiet.

Priorité à l'international

Mais c'est surtout à l'international que le groupe veut monter en puissance. La moitié du chiffre d'affaires est réalisé hors de l'Hexagone, dans 80 pays. "Nous souhaitons augmenter cette proportion en développant notamment notre présence en Afrique, en Europe centrale et orientale (Pologne, Roumanie, Bulgarie...), détaille Nicolas Jachiet. Notre approche se veut pragmatique et opportuniste sur les grands projets d'infrastructures et les implanta-

tions minières. Nous n'exportons pas des projets mais des démarches de projets."

A la faveur d'un grand contrat de contrôle et de suivi de travaux de l'autoroute Est-Ouest décroché par Egis Route, l'Algérie pourrait rapidement devenir un marché important pour le groupe. "Pour superviser les 359 km de travaux réalisés par des entreprises chinoises (Citic CRCC), nous allons embaucher entre 300 et 400 collaborateurs locaux", révèle Christian Laugier, directeur général d'Egis Route. Ce qui pourrait permettre à l'Algérie de dépasser l'Inde en nombre de collaborateurs. Ce dernier pays est, avec 450 employés, la deuxième plus forte représentation d'Egis dans le monde. Une façon de faire de l'ingénierie à moindre coût ? "En ingénierie, la production à bas coûts en Inde est un mythe, martèle Nicolas Jachiet. Nos collaborateurs indiens ont largement de quoi s'occuper avec les projets dans leur propre pays".



L'ESPAGNOL SEOP EN CESSATION DE PAIEMENT. Première entreprise espagnole moyenne du BTP en cessation de paiement, Seop, filiale du groupe familial Silver Eagle, est en train d'élaborer un plan de poursuite de son activité. Ses clients lui doivent 234 millions d'€ et la dette de la société avec ses fournisseurs s'élève à 356 millions. Mais c'est surtout la chute du marché immobilier qui a mené l'entreprise dans cette situation. En effet, Seop réalise 90 % de son activité (450 millions d'€) sur le marché résidentiel. Les responsables du groupe ont tenté une diversification l'année dernière dans les marchés publics et les concessions. Seop a notamment échoué sur le marché de l'entretien des voies rapides. L'entreprise a également tenté de fusionner avec Llanera, sans parvenir à conclure un accord.

Commentaire. Les responsables de l'entreprise n'ont pas vu venir la gravité de la crise. Fin 2006, ils ont présenté un plan de développement qui fixait un objectif de chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'€ à l'horizon 2011.

SKANSKA UK PÉNALISÉ PAR TROIS PPP. Pour la première fois, Skanska UK, la filiale britannique du groupe suédois, est obligée d'intégrer une dépréciation de 37 millions d'€ sur trois projets en partenariat public-privé (PPP) pour lesquels elle s'était engagée sur des prix fixes. L'investissement total de ces trois projets s'élève à 1,55 milliard d'€ et couvre de longues périodes de construction. Pendant le développement des projets, l'ampleur des travaux a augmenté, ce qui a entraîné une hausse des coûts. Les négociations en cours avec les clients et les sous-traitants pour régler le problème ont montré la difficulté d'obtenir une compensation raisonnable pour accroissement des coûts et provoqué une vision pessimiste du résultat final des projets. "Ce type de projets avec des contrats de prix fixes et de longs délais permet traditionnellement des marges plus élevées que d'autres types de projets, en même temps que les risques afférents sont nettement plus importants. Ce qui arrive révèle l'importance de continuer à renforcer et affiner notre prise de risques pour ce type de projet", a déclaré Johan Karlström, qui vient de prendre ses fonctions à la tête du groupe. A suivre.

Commentaire. L'enjeu est majeur, compte tenu de l'importance de ses PPP au Royaume Uni.

ABERTIS POURRAIT SE RETIRER D'ATLANTIA. Comme on pouvait le prévoir, le concessionnaire espagnol Abertis envisage de se retirer avant la fin de l'année de son collègue italien Atlantia (ex-Autostrade), "une participation minoritaire ne présentant à long terme aucun intérêt", estime Salvador Alemany, président délégué d'Abertis. La vente des 6,7 % détenus dans Atlantia représenterait quelque 1 milliard d'€, avec une plus value latente qui atteindrait les 500 millions d'€. Abertis utiliserait notamment cette somme pour poursuivre ses opérations, notamment sa participation à la plus importante privatisation d'une autoroute américaine, la Pennsylvania Turnpike.

Commentaire. Ce n'est pas la première fois qu'Abertis indique ne pas avoir vocation à obtenir le plus rapidement une position de contrôle à travers ses participations. Ainsi, bien qu'il ait précisé ne pas avoir l'intention de lancer une OPA hostile sur le concessionnaire portugais Brisa, Abertis a porté sa participation de 10 à 14,58 %.

EIFFAGE : SACYR MIS EN EXAMEN. Le groupe de BTP espagnol Sacyr Vallehermoso et son P-DG, Luis del Rivero, ont été mis en examen le 15 avril par un juge parisien dans le cadre de l'enquête sur la tentative de prise de contrôle du Français Eiffage pour "diffusion d'informations fausses ou trompeuses" et "défaut de déclaration de franchissement de seuil". Les magistrats ont par ailleurs levé la mise sous séquestre des 31 millions d'actions Eiffage détenues par Sacyr (représentant 33,32 % de son capital) ordonnée le 4 avril, ouvrant ainsi la voie à la vente des actions détenues par Sacyr (BEM du 14 avril, p12). Ces poursuites pénales interviennent dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en juin 2007 à Paris pour "diffusion de fausses informations" à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile d'Eiffage. Le groupe français accusait le groupe espagnol d'avoir voulu prendre le contrôle d'Eiffage en agissant de concert avec d'autres actionnaires sans avoir déclaré cette opération, ce qui est contraire au droit français.

ASTALDI SE VEUT AMBITIEUX. Le groupe de BTP italien Astaldi a présenté le 17 avril à Milan son plan industriel 2008-2012. Renonçant à fusionner avec le n°1 Impregilo, le n°2 du secteur veut rassurer ses actionnaires sur ses capacités en proposant un dividende de 0,10 € par action (contre 0,085 en 2007). Le groupe table sur une croissance interne de 15 % à l'horizon 2012 pour dépasser un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'€. Mais il entend aussi se lancer dans des opérations de croissance externe pour se diversifier dans les concessions (autoroutes et parkings) et dans le financement de projet (hôpitaux et métros) en Italie et à l'étranger. Le groupe estime qu'il en aura les moyens puisqu'il prévoit un Ebit et un bénéfice net en hausse de respectivement 17 % et 20 % en moyenne par an dans le plan industriel 2008-2012 présenté pour dépasser 246 et 100 millions d'€.

A2 EN POLOGNE : RECOURS CONTRE POLIMEX-MOSTOSTAL. Les deux participants malheureux à l'appel d'offres pour l'installation de péages sur l'autoroute A2 Konin-Strykow, remporté par un consortium rassemblant les Polonais Polimex-Mostostal/Stalexport et le concessionnaire Italien Atlantia (BEM du 14 avril 2008, p.11) ont fait appel de cette décision. Ainsi, le consortium franco-autrichien Egis/Strabag a déposé un recours à la fois contre le choix du vainqueur et contre la deuxième place attribuée à l'attelage des Français Alcatel-Lucent/Thales. Ce dernier proteste pour sa part à la fois contre la victoire de Polimex-Mostostal et contre l'offre de Strabag/Egis. Le contrat adjugé à Polimex-Mostostal et ses partenaires représente 84 millions d'€ d'investissement. Le futur concessionnaire sera choisi lors d'un appel d'offres séparé.

Commentaire. Il y a un mois, Alcatel-Lucent a introduit un recours analogue contre la victoire du tandem Egis/Strabag pour l'installation du péage sur l'autoroute A4 (BEM du 24 mars 2008, p.14).

IMMOBILIER

ORCO EXPLICITE SA STRATÉGIE. Le promoteur luxembourgeois Orco a détaillé sa stratégie et annoncé ses principaux projets à l'occasion de la présentation de ses résultats à Paris. "Notre portefeuille, qui s'élève à 2,4 milliards d'€, est bien équilibré entre Allemagne (54,6 % des 147 millions de bénéficiaires), République tchèque (21,6 %), Hongrie (8,5 %) et Slovaquie (3 %)", explique son président français, Jean-François Ott, qui ajoute "Nous ne nous concentrons pas sur un seul pays mais sur plusieurs grandes villes européennes." Des opérations sont dès à présent lancées en Russie et Orco est candidat pour la Tour Signal de la Défense. Parmi les grands projets sortant de terre, citons la tour Zlota 44 à Varsovie, conçue par l'architecte Daniel Libeskind et réalisée par le Belge Besix ou le Sky Office de Düsseldorf (33 000 m² sur 23 étages) construit par l'Allemand Hochtief. 171 millions d'€ de terrains ont été acquis en 2007. Parmi les grands projets, la zone de Bubny à Prague (27 ha), qui deviendra un ensemble immobilier à usage mixte de 1,2 million de m². Début des travaux en 2010. Un concours d'architecte va être lancé pour le bâtiment emblématique de ce projet. Autre annonce : la construction sur 2 ha d'un grand magasin sur la Leipziger Platz à Berlin, qui comportera 55 % de surfaces commerciales, 30 % de logements et 15 % de surfaces de bureaux. Début de la 1ère phase de construction en 2009. Enfin, un accord a été signé avec la ville croate de Sibenik, sur l'Adriatique, où Orco construira un ensemble d'hôtels et villas sur 65 000 m². Un investissement de 100 millions d'€.

EN BREF. Geoxia, n°1 des maisons individuelles en France (maisons Phénix), a vendu 10 007 unités en 2007 et dégagé un chiffre d'affaires de 740 millions d'€ (+ 12 %) pour un bénéfice net est de 43,1 millions d'€ (+2 %) ● Le n°1 de l'immobilier italien, Pirelli Real Estate, a reporté à l'automne la publication de son plan industriel triennal en raison des incertitudes du marché immobilier mais a démenti vouloir renoncer à son introduction en Bourse.

À SUIVRE

Comsa met en Bourse sa filiale polonaise. Le groupe de BTP espagnol Comsa vient d'introduire à la Bourse de Varsovie 49 % du capital de sa filiale polonaise Trackja Polska. Objectif : lever 34 millions d'€ pour financer le plan de développement du groupe dans les pays de l'Est dans trois secteurs d'activités : les travaux ferroviaires, les travaux publics et les énergies renouvelables.

Matériels de chantier : + 3% pour les Français. En 2007, le chiffre d'affaires de l'activité "matériel de chantiers" des 200 membres du Cisma (Syndicat des équipements pour la construction, les infrastructures, la sidérurgie et la maintenance) a progressé de 9 %, à 3,7 milliards d'€. 63 % est réalisé à l'international, dont 47 %, dans l'UE et

10 % dans les autres pays européens, soit des progressions de +3 % et +17 %.


Équipements énergétiques : Emerson en Roumanie. Le groupe américain Emerson a inauguré à Cluj, dans le nord-ouest du pays, une usine de générateurs électriques et de régulateurs de gaz, un investissement de 120 millions d'€. L'unité s'étend sur 12 ha et emploie 200 personnes actuellement mais pourrait passer à 2 000 d'ici 4 ans. Emerson prévoit en effet la construction d'un centre de recherche et de trois autres sites de production.

Déchets : le Britannique Shanks acquiert le Belge Foronex. La filiale belge de la société britannique Shanks, spécialisée dans le traitement des déchets, a racheté

l'entreprise familiale flamande Foronex pour 13 millions d'€. Basée à Wielsbeke, dans le nord de la Belgique. Foronex est spécialisée dans le traitement et la valorisation des déchets de bois. Elle réalise un chiffre d'affaires de 54 millions d'€. Grâce à cette acquisition, Shanks, actif dans la collecte, le traitement et le nettoyage industriel, entend développer une filière énergétique à partir de biomasse bois.

Matériaux : Mapei progresse en Hongrie. La filiale hongroise du groupe italien Mapei a vu son chiffre d'affaires augmenter de 18 % à 23,2 millions d'€. Le groupe, implanté en Hongrie depuis 17 ans, a réinvesti ses 5,6 millions d'€ de bénéfices. Il est notamment en train de construire une usine à Soskut pour 4 millions d'€.

INDUSTRIE

 **ALGECO ACCÉLÈRE LE PAS EN EUROPE DE L'EST.** Algeco, leader européen de la construction modulaire, poursuit sa stratégie de croissance et accélère son développement en Europe de l'Est, en Europe du Nord et dans les pays Baltes. Présent depuis 1997 en République Tchèque et en Pologne, Algeco étend depuis quelques mois son maillage territorial européen via l'ouverture de filiales commerciales et de partenariats avec des acteurs locaux. La société a ainsi renforcé sa présence en Europe de l'Est en créant une filiale en Roumanie et s'est implantée en Europe du Nord, en Finlande et en Suède, et dans les pays Baltes, en Estonie et en Lettonie. Algeco y figure désormais parmi les trois premiers acteurs de la construction modulaire. Algeco envisage maintenant rapidement de renforcer sa présence à la Russie, tout en poursuivant son développement dans les pays Baltes avec l'extension de son activité en Lituanie.

Commentaire. Algeco propose des solutions de location de construction modulaire à travers 16 pays européens, dont l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et le Royaume-Uni. Sa flotte (environ 230 000 constructions modulaires et containers de stockage) est louée via un réseau de plus de 100 agences.

LEGRAND SE RENFORCE EN TURQUIE. Le groupe de matériel électrique français Legrand vient d'annoncer l'acquisition de la société turque Estap, spécialisée dans les armoires et coffrets voix-données-images, "un marché en pleine expansion", renforçant ainsi ses positions en Turquie. "Avec près de 60 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'export, notamment en Europe de l'Est et au Moyen Orient, Estap vient également compléter les très belles positions qu'occupe le groupe sur ces zones", estime Legrand. Le montant de la transaction n'a pas été précisé. Selon Legrand, Estap, basée à Istanbul, a généré plus de 22 millions d'€ de chiffre d'affaires en 2007 (+40 %).

BUZZI UNICEM SATISFAIT. Le n°2 italien du ciment et du béton, Buzzi Unicem, qui détient l'Allemand Dyckerhoff, est satisfait. Son chiffre d'affaires a atteint 3,5 milliards d'€ en 2007 (+9,1 %), son résultat brut d'exploitation 1,04 milliard (+12,3 %) et son bénéfice net 458,5 millions (+31,1 %). Fin 2007, son endettement atteignait 621 millions (+12,3 %). Pour le futur immédiat, alors qu'en Italie la demande de ciment ralentit, le groupe prévoit une croissance de 1 à 3 % des volumes vendus dans les pays d'Europe centrale. Mais le groupe cible surtout sur les pays d'Europe orientale. En revanche, Buzzi Unicem s'attend à une réduction de l'activité et des marges aux Etats-Unis et à une meilleure performance au Mexique.

HAGEMEYER : REXEL RÉÉVALUE SES OBJECTIFS. Le leader mondial de la distribution de matériel électrique Rexel, qui vient de racheter son concurrent néerlandais Hagemeyer, vise d'ici 2011 une hausse annuelle des ventes de 4 à 6 %, 50 millions d'€ de synergies par an et une hausse de sa rentabilité. Après cette opération de 3,1 milliards d'€, Rexel va continuer à réaliser des acquisitions, mais de moindre importance, a par ailleurs indiqué son P-DG Jean-Charles Pauze : il dépensera 100 millions d'€ en 2008 et jusqu'à 200 millions en 2009. Le rachat d'Hagemeyer "accroît de près d'un tiers la taille de Rexel, créant un groupe de 14,3 milliards de chiffre d'affaires pro forma en 2007", plus "résistant aux chocs externes grâce à une exposition plus grande aux marchés de la rénovation et de la maintenance, sources d'activité récurrente", s'est-il félicité.

Commentaire. Comme prévu, Rexel va céder au Français Sonepar des actifs du Néerlandais Hagemeyer en Amérique du Nord et en Asie, ainsi que certains en Europe, pour une valeur d'entreprise de 1,6 milliard d'€. Rexel conservera la majorité des activités en Europe, soit 3,6 milliards d'€ de ventes par an. Rexel réalisera désormais 59 % de ses ventes en Europe contre 48 % auparavant, consolidant sa position de n°2 sur le continent, ainsi que 35 % en Amérique du Nord (contre 45 %) et 6 % en Asie-Pacifique (contre 7 %), où il reste n°1.

CARNET

THE SHARD. Bernard Ainsworth, directeur de projets du BE britannique Atkins, a été recruté pour mener à bien la construction de l'Eclat de Verre ("The shard"), gratte-ciel conçu par Renzo Piano à Londres (BEM du 28 janvier, p.10). Bernard Ainsworth a auparavant suivi la construction du

Dôme du Millénaire à Greenwich et des Jeux du Commonwealth 2002 à Manchester.

HAUPTVERBAND. Klaus Hering vient d'être élu vice-président de la Fédération des majors du BTP allemand, en charge des négociations salariales.

LAFARGE COUVERTURE. Stéphane Lecat est nommé président de Lafarge Couverture, filiale française de l'activité toiture de l'industriel français. Il succède à Michel Klein qui rejoint le comité exécutif de Lafarge comme vice-président chargé de l'activité Composants de Toiture.

TEXTES OFFICIELS

Nous alertons nos lecteurs sur certains textes officiels qui peuvent les intéresser. Ils seront envoyés gracieusement par courrier aux abonnés sur demande par fax : (33) 01.40.13.52.48 ou e-mail : bem@groupemoniteur.fr

Certification. Règlement (CE) n°304/2008 établissant, conformément au règlement (CE) n°842/2006, des prescriptions minimales ainsi que des conditions pour une reconnaissance mutuelle aux fins de la certification des entreprises et du personnel en ce qui concerne les systèmes de protection contre l'incendie et les extincteurs contenant certains gaz à effet de serre fluoré. *JOUE L92 du 3 avril.*

Interopérabilité ferroviaire. Décision de la Commission du 20 décembre 2007 concernant une spécification technique d'interopérabilité relative au sous-système "infrastructure" du système ferroviaire transeuropéen à grande vitesse. *JOUE L77 du 19 mars.*

Concurrence. Non-opposition à une concentration notifiée (Aff. COMP/M.5029 Sonepar/Rexel Germany). *JOUE C80 du 1^{er} avril.* Non-opposition à une concentration notifiée (Affaire COMP/M.4687 - Sacyr Vallehermoso/Eiffage). *JOUE C74 du 20 mars.*

Tarifification. Rectificatifs à la directive 2007/58/CE modifiant la directive 91/440/CEE du Conseil relative au développement de chemins de fer communautaires et la directive 2001/14/CE concernant la répartition des capacités d'infrastructure ferroviaire et la tarification de l'infrastructure ferroviaire. *JOUE L73 du 15 mars.*

INDEX DES PRINCIPALES ENTREPRISES CITÉES DANS CE NUMÉRO

Abertis, 13	Comsa, 14	Hérosz, 11	Mota-Engil, 1	Shanks, 14
Algeco, 15	Condotte, 12	Hochtief, 9, 11, 19	NCC, 12	Sistema, 11
Alpine, 11, 19	Dyckerhoff, 15	Implenia, 12	Orco, 14	Skanska, 11, 12
Arup, 7	EdmundNuttall, 11	Impregilo, 12, 13	Parsons, 7	Soares, 1
Astaldi, 13	Egis, 12, 14, 18	Ingerop, 11	Peab, 12	Somague, 1
Atkins, 15	Eiffage, 1, 13	Iosis, 11	Pirelli, 14	Sonepar, 15
Atlantia, 13, 14	Enka, 19	Iridium, 1	Polimex-Mostostal, 14	Strabag, 9, 11, 12, 14
Balfour Beatty, 7	FCC, 11	Lafarge, 15	Rexel, 15	Turner, 11
Bouygues, 18	Flatiron, 11	Legrand, 15	Royal BAM, 11	Veidekke, 12
Brisa, 1	Geoxia, 14	Leighton, 11	Sacyr, 1, 13	Vinci, 9
Buzzi Unicem, 15	Hagemeyer, 15	Llanera, 13	Seop, 13	Züblin, 12
CH2M Hill, 7	Hammerson, 10	Mapei, 14		

OFFRES D'ABONNEMENT

P859

Oui, je désire m'abonner au **BULLETIN EUROPÉEN DU MONITEUR** et je choisis la version suivante*:

Version e-mail :	<input type="checkbox"/> 6 mois (24 n ^{os}) France : 473 € HT (+TVA 19,6%)	Autres pays : 473 €
	<input type="checkbox"/> 1 an (48 n ^{os}) France : 849 € HT (+TVA 19,6%)	Autres pays : 849 €
Version papier :	<input type="checkbox"/> 6 mois (24 n ^{os}) France : 514 € HT (+TVA 2,1%)	Autres pays : 533 € (port inclus)
	<input type="checkbox"/> 1 an (48 n ^{os}) France : 939 € HT (+TVA 2,1%)	Autres pays : 977 € (port inclus)

* Pour un abonnement couplé e-mail et papier, nous consulter.

SOCIETE NOM - PRÉNOM

FONCTION SERVICE.....

E-MAIL TÉLÉPHONE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

NAF SIRET Je désire recevoir une facture.

Bulletin d'abonnement à retourner accompagné de votre règlement au :
Bulletin européen du Moniteur - Service Diffusion, 17, rue d'Uzès, 75108 Paris cedex 02
Règlement par chèque libellé à l'ordre du Bulletin européen du Moniteur

Pour toute information, nous nous tenons à votre disposition à l'adresse suivante : claire.belmahdi@groupemoniteur.fr

BULLETIN EUROPÉEN DU MONITEUR, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél. : 01.40.13.30.30. Fax : 01.40.13.52.48. E-mail : bem@groupemoniteur.fr

Rédactrice en chef : Laurence Francqueville (01.40.13.50.23); *Rédaction :* Hugues Boulet (01.40.13.30.14).

Chargée de diffusion : Claire Belmahdi ; tél: (33-1) 40.13.33.91 ; fax: (33-1) 40.13.51.19 ; e-mail : claire.belmahdi@groupemoniteur.fr

Directeur de la publication : Jacques Guy. *Directeur de la rédaction :* Bertrand Fabre. *Editeur :* Nathalie Auburtin.

Le Bulletin Européen du Moniteur est réalisé avec la collaboration de la rédaction du "Moniteur" et de ses correspondants exclusifs en Europe. Les informations du ministère de l'Équipement et des PEE sont centralisées par la Direction des affaires économiques et internationales (F. Marion).

Abonnement : 1 an (48 n^{os}) : 849 € ou 939 €. HT. Prix du numéro : 23 €. Tarifs valables jusqu'au 31/12/2008.

Le Bulletin Européen du Moniteur est édité par Groupe Moniteur, SAS au capital social de 333 900 €. Siège social, 17, rue d'Uzès, 75108 Paris cedex 02. RCS Paris B 403.080.823. Code APE 221 E. n° SIRET 403.080.823.00012. N° TVA intracommunautaire FR 32 403.080.823.

Principal actionnaire : Groupe Moniteur Holding. Commission paritaire n°0609 I 85014. P-DG : Jacques Guy.

Impression : Groupe Moniteur. Dépôt légal : Avril 2008.

**BULLETIN
★★★★★ EUROPEEN ★★★★★
DU MONITEUR**

EURO 2012 : POLOGNE-UKRAINE, UN ATTELAGE INÉGAL

La préparation d'un championnat d'Europe de football est une entreprise exaltante. Les officiels polonais et ukrainiens présents lors du séminaire sur les marchés de l'Euro 2012 organisé par UbiFrance, le 2 avril, ne se sont pas forcés pour manifester leur enthousiasme. Mais si la Pologne, qui bénéficie de fonds européens, semble respecter son programme, l'Ukraine a pris de retard, en particulier pour les infrastructures de transport. Le BEM fait le point sur l'avancement des grands chantiers liés à cette manifestation.

Le séminaire d'information sur les marchés de l'Euro 2012 organisé au siège parisien d'UbiFrance, le 2 avril, en présence de nombreux officiels polonais et ukrainiens, a révélé un hiatus inquiétant entre les deux pays hôtes. Certes, tout n'est pas rose en Pologne. Le décrochage entre la hausse des salaires et la productivité présente un risque de poussée inflationniste et le déficit du commerce extérieur a fait un bond de 33 % en 2007, a relevé Laurence de Touchet, de la Mission économique de Varsovie. De plus, la tradition de recours contre toute décision n'est pas faite pour accélérer les procédures d'appel d'offres, a rappelé Robert Jędrzejczyk, du bureau varsovien du cabinet d'avocats français Gide Loyrette Nouel (GLN). Mais les Polonais ont deux atouts solides : l'argent des fonds de l'Union européenne, qui couvrira environ la moitié des dépenses liées aux infrastructures de transports (les installations sportives ne sont pas financées par Bruxelles) et une législation qui s'aligne de plus en plus sur l'acquis communautaire. De quoi rassurer des partenaires occidentaux (même si la loi sur les PPP ne fonctionne pas véritablement ; BEM du 18 juin 2007, p.8). En pratique, tous les appels d'offres doivent être publiés d'ici fin 2008 (voir infra), du moins pour les principaux chantiers, comme le Stade de Varsovie ou le terminal pour l'aéroport de Wrocław.

Curieusement, leurs collègues ukrainiens sont encore plus optimistes. Mais, pressé de questions, Igor Dovban, le n°2 de l'Agence nationale pour l'Euro 2012, a reconnu que nombre de grands projets étaient au point mort. L'Ukraine aurait en réalité déjà huit mois de retard selon la Mission économique de Kiev, qui pointe du doigt "de nombreux problèmes de coopération et de coordination au sein des structures administratives et politiques". Une manière toute diplomatique de souligner l'instabilité politique du pays et la mésentente entre un Président affaibli, Viktor Iouchtchenko, et son nouveau Premier ministre, Ioulia Timochenko, rendant problématique la prise de décisions. Pour corser le tout, deux villes accueillant des matchs (Dniepropetrovsk et Donetsk) et les deux villes de réserve (Odessa et Kharkiv) sont situées à l'est, région russophile et russophone dont est issue le toujours puissant Viktor Ianoukovytch, ancien Premier ministre. Kiev, au centre du pays, et Lviv, à l'ouest, sont les deux autres villes hôtes. Officiellement, l'organisme de référence est l'Agence nationale de l'Euro 2012. Présidé par l'ancien ministre des Transports Evgen Tchervonenko, cette structure est chapeautée par un "Conseil de coordination" qui représente la présidence, et un "Conseil d'organisation", émanation du Premier ministre. En dessous se trouvent les autorités centrales (ministères) et locales (Oblast, municipalités). Résultat : à part les Chinois, qui explorent systématiquement toutes les opportunités, les étrangers hésitent à s'engager, ne serait-ce qu'en raison d'une certaine opacité des procédures relevée par Alexandre Brunet, adjoint au conseiller de la Mission économique de Kiev. Et ces entreprises attendent toujours une loi sur les partenariats public-privé (PPP), dont le projet est en souffrance au Parlement (il existe toute-

fois une loi sur les concessions). De plus, selon des experts qui se sont exprimés lors du séminaire, l'Etat ukrainien n'est capable que de financer 10 à 20 % des dépenses prévues pour l'Euro, estimés à 16-17 milliards d'€. "Or, un investisseur étranger ne se lancera dans une concession que s'il a une garantie de rentabilité de 8 à 10 % sur 25 ans", relevait Jean-Luc Poget (Egis BCEOM). Plus direct encore, le directeur commercial de Bouygues Travaux Publics Benoît Lange, encourageait Kiev à "se lancer dans les concessions" sans se laisser paralyser par l'absence de lois. "On aura des problèmes, mais on les résoudra. Si une loi s'avère inadaptée, on la changera", a-t-il lancé, tandis que Bertrand Oldra, avocat de GLN relevait que le Stade de France a été construit sans loi appropriée. Le message qui pouvait transpirer entre les lignes de plusieurs interventions françaises adressées aux Ukrainiens était "Dépêchez-vous, il est presque trop tard".

LA POLOGNE S'ORGANISE

Au-delà des trois stades à construire (plus celui de Poznan à rénover, ainsi que ceux de Chorzow et Cracovie si ces deux villes sont confirmées comme villes de réserve) et des équipements nécessaires à l'entraînement des sportifs – dont le coût total est estimé à 1 milliard d'€ – l'enjeu de cet Euro 2012 porte surtout sur les infrastructures liées à l'organisation de la manifestation. Ainsi, les experts estiment qu'il faudra environ 40 milliards d'€ pour construire les équipements sportifs, 1 000 km d'autoroutes, 2 000 km de voies rapides (S7, S8, S5, S17, S19), moderniser 625 km de voies ferrées, rénover les gares, réaliser des lignes de métro, agrandir huit aéroports et enfin construire 300 hôtels (20 000 chambres). Certes l'Union européenne cofinancera un certain nombre de projets liés à l'Euro 2012 – pour environ 25 milliards – via les fonds structurels et de cohésion. 70 projets liés à l'Euro ont déjà été identifiés comme prioritaires. Mais "elle ne peut financer les stades", a précisé Laurence De Touchet (Mission économique). Certes, la préparation de cet événement sportif intervient dans un contexte d'embellie économique incontestable. Mais les capacités financières du pays à consommer les financements européens et à réaliser autant de projets en un laps de temps si court (67 milliards au titre de la politique régionale 2007-2013, dont 22,7 pour les transports), tout comme la pression des salaires (+9,4 % en 2007) et des coûts des matières premières, constituent des incertitudes que les Polonais devront lever très rapidement. PL 2012, société de coordination des préparatifs de la manifestation qui a été créée à l'automne 2007 et qui vient de mettre en place son directoire, aura un rôle fondamental à jouer.

Etat des lieux des principaux projets liés à l'Euro

- Varsovie
- nouveau stade : 55 000 places, 340 millions d'€ financés par l'Etat, conception : JSK, appel d'offres travaux en avril, début du chantier début 2009

- modernisation/extension du tramway
- 2^{ème} ligne de métro (6,2 km, 7 stations, 800 millions d'€)
- construction et rénovation d'une liaison ferroviaire avec l'aéroport
- achèvement du contournement routier
- parkings payants
- espaces piétons
- connexion des transports publics
- **Wroclaw**
- nouveau stade à mi-chemin entre aéroport et centre-ville: 43 000 places, 140 millions d'€, dont 43 apportés par l'Etat (éventuellement PPP), conception JSK, appel d'offres en mai
- 30 centres d'accueil, hôtels 3 et 4 *
- terminal aéroportuaire (200 millions d'€)
- deux gares (centrale et Nadodrze)
- RER
- **Poznan**
- rénovation du stade municipal : 50 000 places, 125 millions d'€, résultat de l'appel d'offres à l'été 2008
- terminal aéroportuaire
- contournement routier sud (236 millions d'€), ouest (322 millions), et section de la RN92 (785 millions) ; reconstruction de la rue Glogowska (accès A2), modernisation de routes, etc.
- connexion gares routière et ferroviaire
- **Gdansk**
- stade de 44 000 places, 194 millions d'€ (dont 40 financés par l'Etat), conception Rhode Kellermann Wawrowsky, début des travaux fin 2008
- construction de deux lignes de tramway et ligne ferroviaire régionale (130 millions)
- Extension et modernisation de l'aéroport (deux terminaux passagers + parking avions, 58 millions d'€) : conception JSK, appel d'offres fin 2008
- base hôtelière : 20 terrains préparés pour des 4 et 5 *

Contacts en Pologne

- **Mission économique.** Ul. Piekna 1, 00-477 Varsovie ; Tél.: (48-22) 529.31.00 ; e-mail : varsovie@missioneco.org
- **PL 2012.** ul. Wybrzeże Gdynskie 4, 01-531 Varsovie ; Marcin Herra, P-DG ; Tél.: (48-22) 560.37.10 ; e-mail: marcin.herra@2012.org.pl
- **Gdańsk.** Paweł Adamowicz, Maire, ul. Nowe Ogrody 8/12, 80-803 Gdansk ; Tél.: (48-58) 323.63.92 ; e-mail: prezydent@gdansk.gda.pl
BIEG (Bureau des Investissements), Bogdan Klinkosz, P-DG, ul. Kętrzyńskiego 25, 80-376 Gdansk ; Tél.: (48-58) 556.14.01 ; e-mail : b.klinkosz@gdansk.gda.pl
- **Poznań.** Maciej Frankiewicz, Maire adjoint ; Plac Kolegiacki 17, 61-841 Poznan ; Tél.: (48-61) 878.53.23 ; e-mail : maciej_frankiewicz@um.poznan.pl
Bureau Euro 2012, Ewa BAŁ, chef du bureau ; Tél.: (48-61) 852.76.89 ; e-mail : ewa_bak@um.poznan.pl
- **Wroclaw.** Rafał Dutkiewicz, Maire, Sukienice 9, 50-107 Wroclaw ; Tél.: (48-71) 777.82.01 ; e-mail : bpr@um.wroc.pl
Bureau Euro 2012, Hanna Domagała, Directeur, ul. Ofiar Oświęcimskich 36, 50-059 Wroclaw ; Tél.: (48-71) 777.94.45 ; e-mail: hanna.domagala@um.wroc.pl
- **Varsovie.** Jacek Wojciechowicz, Maire adjoint, Plac Bankowy 3/5, 00-950 Varsovie ; Tél.: (48-22) 595.31.42 ; E-mail: wojciechowicz@warszawa.um.gov.pl
Secrétariat Euro 2012, Andrzej Cudak, Directeur, ul. Zakroczymska 6, 00-225 Varsovie ; Tél.: (48-22) 635.77.05 ; e-mail : acudak@um.warszawa.pl

DES PROJETS UKRAINIENS EN SOUFFRANCE

L'Ukraine vit une phase de préparation du Championnat d'Europe contrastée. Si l'Agence nationale de l'Euro 2012 a programmé l'expertise et la prise de décision sur

les infrastructures sur 2007-2008 et leur réalisation concrète sur 2008-2012, la réalité est différente.

● Au niveau des stades, les jeux sont presque faits. Trois des quatre enceintes qui accueilleront des matchs sont soit en cours de construction (Donetsk, par le Turc Enka) et Dniepropetrsk, par l'Allemand Hochtief) ou viennent d'être attribuées (Lviv, par l'Autrichien Alpine). Il reste donc un seul marché à remporter, mais le plus important : le stade de Kiev, où se déroulera la finale (202 millions d'€ selon les chiffres officiels). La solution officiellement retenue est la rénovation du Stade olympique (80 000 places de capacité), mais l'installation en face de l'enceinte d'un centre commercial pose des problèmes de sécurité, qui semblent rédhibitoires pour l'UEFA. La solution pourrait passer par la construction d'un stade sur un terrain appartenant à la mairie de Kiev. Lors du séminaire, Igor Dovban (Agence nationale de l'Euro 2012) a indiqué que la "question restait ouverte, même si le permis de démolition du supermarché a été accordée". Le représentant de l'Agence a été dans l'impossibilité de donner une date précise pour la décision finale. L'UEFA doit en tout cas rendre un rapport définitif fin mai. Les travaux sont prévus en 2010 et 2011.

● Du côté des infrastructures de transport, les grands projets ont pris du retard. Le ministère des Transports a prévu 12 milliards d'€ d'investissements pour l'Euro. Parmi les projets nationaux, l'autoroute Lviv-Krakovets, destinée à relier le réseau ukrainien et polonais, attend d'être lancé. A Kiev, citons la rénovation de l'aéroport secondaire de Zhulyany (47,8 millions d'€) et la construction d'un nouveau à Uzyn, destiné au fret, de la creusement d'un tunnel (7 km de long et 14,2 m de diamètre) pour le métro afin de traverser la rivière Dnipro (338 millions d'€), la construction d'un parking souterrain (57,2 millions) et du périphérique de la capitale (149 km). A Donetsk l'extension de l'aéroport est programmé (piste d'atterrissage pour 125 millions et aérogare pour 38 millions) ainsi que la mise en place d'une 1^{ère} ligne de métro de 10 km et l'achèvement d'un contournement routier de 28 km (22,6 millions). La rénovation des aéroports de Lviv et Dniepropetrsk (101 millions) sont aussi à l'étude. Dans cette ville, signalons enfin des travaux ferroviaires pour 89 millions d'€.

● Du côté de l'hôtellerie, les programmes de construction sont bien avancés à Kiev pour les 4 et 5 étoiles, mais la pénurie en 3 étoiles est très importante. En revanche, à Dniepropetrsk et à Donetsk, le déficit est flagrant pour les 4 et 5 étoiles.

Contacts en Ukraine

- **Mission économique.** Alexandre Brunet, adjoint du conseiller économique ; Tél.: (38-044) 59.02.200 ; e-mail : alexandre.brunet@missioneco.org
- **Agence nationale Euro 2012.** Evgen Tchervonenko, président ou Igor Dovban, vice-directeur ; Tel.: (38-044) 481.21.26 ; e-mail : alisa@eurofinal2012.kiev.ua
- **Kiev.** Oblast de Kiev, Olexandre Tchoubatenko, chef de département (chargé de l'Euro) ; Tél.: (38-044) 286.81.55
Anatoliy Golubchenko, 1^{er} Vice-Maire, Coordinateur des questions pour l'Euro 2012 ; Tél.: (38-044) 278.52.25, e-mail : welcom@kmv.gov.ua
- **Lviv. Mairie.** Oleg Zasadny, Directeur du département Euro 2012 ; Tél.: (38-032) 254.60.26 ; e-mail : zasadnyo@cityadm.lviv.ua
- **Donetsk. Mairie.** Youriy Makarnitskiy, Chef du service de l'organisation de l'Euro ; Tél.: (38-062) 305.42.25 ; e-mail : olga_ts@mail.ru
- **Dniepropetrsk.** Irina Zaytseva, Vice-Maire coordinateur du programme d'organisation Euro 2012 ; Tél.: (38-056) 744.09.60 ; e-mail : portal@miac.dp.ua